

Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Flow



Date d'édition / Référence 25.05.2010 liprt
Remplace l'édition du
Date d'impression 25.05.2010 **Fiche no. 1809** Version 1 Page 1 de 6
Edition Supprimée

Société Ivoclar Vivadent AG, Bendererstrasse 2, FL - 9494 Schaan
Fürstentum Liechtenstein

1 Nom commercial et fournisseur

- 1.1 Nom commercial / Marquage des marchandises **Te-Econom Flow**
- 1.2 Application / Emploi Composite à charge hybride extrafine
- 1.3 Fabricant Ivoclar Vivadent AG, Bendererstrasse 2, FL - 9494 Schaan
Fürstentum Liechtenstein
msds@ivoclarvivadent.com
- Fournisseur
- 1.4 No. secours toxique
Officiel No. secours toxique: +423 / 235 35 35 ou 373 40 40
Ivoclar Vivadent AG, FL-9494 Schaan, Liechtenstein

2 Identification des dangers

Matériau non polymérisé: Un contact direct peut irriter les yeux et la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3 Composition

- 3.1 Caractérisation chimique Pâte en Diméthacrylate, charge minérale, initiateurs, stabilisateurs et colorants
- 3.2 Composants dangereux
- | | |
|--------------------|--|
| No. CAS 1565-94-2 | < 15 % Bis-GMA
Xi: Irritant. R36: Irritant pour les yeux. R38: Irritant pour la peau. |
| No. CAS 109-16-0 | < 8 % Triéthylèneglycoldiméthacrylate
Xi: Irritant. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. |
| No. CAS 72869-86-4 | < 16 % Diméthacrylate d'uréthane
No. EINECS/ELINCS: 276-957-5
Xi: Irritant. R36: Irritant pour les yeux. R38: Irritant pour la peau. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
- 3.3 Autres informations Aucune.

4 Premiers secours

- 4.1 Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- 4.2 Contact avec la peau Laver minutieusement à l'eau.

Date d'édition / Référence	25.05.2010	liprt		
Remplace l'édition du				
Date d'impression	25.05.2010	Fiche no. 1809	Version 1	Page 2 de 6
	Edition		Supprimée	

-
- | | | |
|-----|---------------------|--|
| 4.3 | Ingestion | Lors de la manipulation industrielle, une ingestion accidentelle de petites quantités de produit ne devrait pas être dangereuse. |
| 4.4 | Inhalation | Emmener à l'air frais. |
| 4.5 | Autres informations | Aucune. |
-

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- | | | |
|-----|----------------------------------|--|
| 5.1 | Moyens d'extinction appropriés | Eau nébulisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre. |
| 5.2 | Moyens d'extinction inappropriés | Aucun connu |
| 5.3 | Autres informations | Aucune. |
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Nettoyer mécaniquement.
Éliminer selon les réglementations locales et nationales.

7 Manipulation et stockage

- | | | |
|-----|--|--|
| 7.1 | Manipulation | Seul le personnel convenablement entraîné peut manipuler ce produit. |
| 7.2 | Hygiène du travail | Une hygiène adéquate est à respecter. |
| 7.3 | Stockage | A conserver à température ambiante (2-28 °C) |
| 7.4 | Lieu de stockage | Éviter l'exposition à la lumière. |
| 7.5 | Protection contre l'incendie et les explosions | Pas nécessaire. |
-

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- | | | |
|-------|--|--|
| 8.1 | Contrôle de l'exposition | Une bonne ventilation générale devrait être suffisante. |
| 8.2 | Valeurs limites d'exposition | Aucune n'est établie. |
| 8.3 | Contrôle de l'exposition professionnelle | |
| 8.3.1 | Protection respiratoire | Pas nécessaire. |
| 8.3.2 | Protection des mains | Gants.
Les gants à usage médical disponibles sur le marché ne protègent pas contre les effets de sensibilisation au méthacrylate.
Vérifier la temps pénétration pour spécifique type des gant avec fabricant en gants. |
| 8.3.3 | Protection des yeux | Lunettes de sécurité. |
| 8.3.4 | Autres | Aucune. |

Date d'édition / Référence

25.05.2010

liprt

Remplace l'édition du

Date d'impression

25.05.2010

Fiche no. 1809

Version 1

Page 3 de 6

Edition

Supprimée

8.4 Contrôle de l'exposition de l'environnement

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Aspect	Pâte	
9.2 Couleur	blanc cassé à crème	
9.3 Odeur	pratiquement inodore	
9.4 Changement d'état		Contrôlé selon:
	non déterminée	
9.5 Densité	1.8 g/cm ³ (20°C)	
9.6 Pression de vapeur		
	inapplicable	
9.7 Viscosité		
	non déterminée	
9.8 Solubilité		
Solubilité dans l'eau	< 0.1 %	
9.9 pH		
	inapplicable	
9.10 Point d'éclair	> 150 °C	
9.11 Température d'auto-inflammation		
	inapplicable	
9.12 Limites d'explosivité		
	inf.:	
	sup.:	
	inapplicable	
9.13 Autres informations		
Coeff. de part. n-octanol/eau		
Taux d'évaporation		
	Aucune.	

10 Stabilité et réactivité

10.1 Décomposition thermique	Aucune, si utilisé conformément à sa destination.
10.2 Produits de décomposition dangereux	Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
10.3 Conditions / matières à éviter	Aucune.
10.4 Autres informations	Eviter une exposition du produit à la lumière.



Date d'édition / Référence	25.05.2010	liprt		
Remplace l'édition du				
Date d'impression	25.05.2010	Fiche no. 1809	Version 1	Page 4 de 6
	Edition		Supprimée	

11 Informations toxicologiques

- 11.1 Toxicité aiguë DL-50 par voie orale pour le rat est > 5'000 mg/kg.
- 11.2 Toxicité chronique Matériau non polymérisé: un contact cutané prolongé ou fréquent peut provoquer des réactions cutanées allergiques.
- 11.3 Autres informations Lors de la manipulation industrielle, une ingestion accidentelle de petites quantités de produit ne devrait pas être dangereuse.

12 Informations écologiques

- 12.1 Écotoxicité Pas de données disponibles.
- 12.2 Mobilité Pas de données disponibles.
- 12.3 Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles.
- 12.5 Autres informations Pas de problèmes écologiques prévisibles sous conditions normales de manipulation et d'utilisation.
presque insoluble

13 Elimination

- Acheminer dans une usine d'incinération de déchets, en observant les prescriptions des autorités locales.
- 13.1 Code de déchet UE 20 01 39

14 Transport

- 14.1 Transport par terre

ADR	---	RID	---
Code class.	---		
Numéro UN	---	Code Kemler	---
Groupe d'emball.	---		
Désignation officielle	---		
- 14.2 Transport maritime

ADNR	---	IMDG	---
Numéro UN	---		
EMS	---	MFAG	---
Groupe d'emball.			
Désignation officielle	---		
Polluant marin	---		

Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Flow



Date d'édition / Référence	25.05.2010	liprt		
Remplace l'édition du				
Date d'impression	25.05.2010	Fiche no. 1809	Version 1	Page 5 de 6
	Edition		Supprimée	

14.3	Transport aérien	OACI / IATA-DGR	---
		Numéro UN	---
		Désignation officielle	---
		Risque subsidiaire	---
		Labels	---
		Groupe d'emball.	---
	Avion de passagers	Instructions d'emballage	---
		max.	---
	Avion-Cargo	Instructions d'emballage	---
		max.	---
14.4	Autres informations	Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.	

15 Informations réglementaires Ce produit est un produit médical suivant la directive européenne 93/42/CEE.

15.1 No. UN ---

15.2 Prescriptions nationales

15.3 No. EINECS/ELINCS ---

15.4 Symboles de danger

Xi



15.5 Indications de danger

15.6 Phrases R

R: 43-36/38

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

15.7 Phrases S

S: 24-28-37

24 Éviter le contact avec la peau.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

37 Porter des gants appropriés.

15.8 Valeur AGW

15.9 Classification BVD (CH)

15.10 VbF (D)

15.11 Autres informations Aucune.

Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Flow



Date d'édition / Référence	25.05.2010	liprt		
Remplace l'édition du				
Date d'impression	25.05.2010	Fiche no. 1809	Version 1	Page 6 de 6
	Edition		Supprimée	

16 Autres informations Pas d'autres informations.

Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches de données sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.

Cette fiche de données de sécurité a été établie avec l'aide de 'ChemManager',
© ASSiST Applied Software Solutions in Science and Technology AG,
Weiherweg 3, CH-4104 Oberwil, Suisse

Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)